

Expertises agricoles dans le cadre d'opérations d'implantation de centrales photovoltaïques au sol



Pour : URBASOLAR

Date : 2015

Région : Occitanie - **Domaines :** Territoires / Climat

Urbasolar, société française de développement d'installations photovoltaïques, a sollicité Solagro pour réaliser les expertises agricoles de 8 projets de centrales photovoltaïques au sol.

Contexte

Les 8 projets de centrales photovoltaïques au sol étudiés ont soumissionné à l'appel d'offres de la CRE (Commission de régulation de l'énergie) de juin 2015.

Objectifs

Il s'agissait d'étudier la possibilité d'associer les activités de production agricole et solaire photovoltaïque sur chacun de ces sites atypiques (ancien circuit automobile, remblais de chantier, garrigue, aérodrome, ancienne carrière...).

Déroulement

D'avril à juin 2015, Solagro a expertisé :

- 3 projets à Fléac (16), Fuveau (13) et Lezignan la Cèbe et Nizas (34) pour lesquels a été étudiée la possibilité de développer une production apicole,
- 4 projets à Faux (24), Lanas (07), St Martin de Crau (13) et St Paul lès Durance (13), pour lesquels la mise à disposition d'espaces de pâture pour des ovins a été étudiée,
- 1 projet à Moussoulens (11) sur lequel l'association "pâturage pour les ovins et apiculture a été étudiée".

Résultats

Les rapports d'expertise produits ont permis à Urbasolar de fournir à la CRE des évaluations technico-économiques solides concernant les synergies positives entre «production d'électricité photovoltaïque et maintien et/ou renouveau d'une activité agricole sur des terrains délaissés.